



Votre service de santé au travail vous informe sur

# Conduite à tenir en cas **D'ACCIDENT DE TRAVAIL**

## PROTEGER

Avant toute intervention et afin **d'éviter tout « sur accident »**, il convient de :

1. **SE** protéger
2. Protéger **LA VICTIME**
3. Protéger **LES PERSONNES AUX ALENTOURS**

## ALERTER

La chaîne de secours ne peut fonctionner sans son premier maillon, l'agent qui protège et qui donne l'alerte. **Prévenir le secouriste (ACMO – SST) de l'entreprise ou les autres collègues.**

### TRANSMETTRE LES INFORMATIONS

1. S'identifier : nom, numéro de téléphone.
  2. Nature du problème : malaise, brûlure, accident de la circulation...
  3. Préciser les risques éventuels : incendie, produits chimiques...
  4. Localisation précise de l'événement : adresse exacte, repères visuels...
  5. Nombre de personnes concernées.
  6. Description de l'état de chaque victime.
  7. Premières mesures prises et gestes effectués.
- 8. NE PAS RACCROCHER LE PREMIER : attendre les instructions du service**

## SECOURIR

**Les gestes premiers secours doivent être pratiqués par un secouriste.** Dans tous les cas, quelques principes simples sont à connaître de tous comme :

1. **NE JAMAIS DEPLACER** la victime
2. **SUIVRE LES CONSIGNES** données par le service de secours



### NUMEROS D'URGENCE

#### 18 – POMPIER

Pour tout problème de secours, accident, incendie, protection des biens et des personnes.

#### 15 - SAMU

Pour tout problème urgent de santé.

#### 17- POLICE - GENDARMERIE

Pour tout problème de sécurité ou d'ordre public.

#### 112 - TOUTES URGENCES

Numéro d'appel unique des urgences sur le territoire européen, destiné aux étrangers circulant en France ou aux français circulant en Europe. En France, ce numéro ne substitue pas aux autres numéros d'urgence.

#### 115 - SAMU SOCIAL

Pour toute personne qui présente une détresse sociale, comme les personnes sans domicile ou sans abri et exposées aux intempéries.